

« NOMINATION DES R.U.T ⁽¹⁾, ON EST DANS DE BEAUX D.R.A ⁽²⁾ !!! »

La R.G.P.P doit rendre la fonction publique plus efficace et moins chère parait-il.

Le maître mot de la réforme est donc la simplification. On prend tous les services de l'Etat, présumés trop nombreux, on mélange tout ça et on découpe en grandes directions interministérielles toutes nouvelles en nous promettant que ça va fonctionner mieux, forcément puisque c'est nouveau.

Pour nous, la simplification, ça se traduit surtout par le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux et la répartition sur ceux qui restent de la charge de travail qui va avec. Effectivement, c'est simple, on serait même tenter de dire simpliste, voire bête à bouffer du foin.

En revanche, pour les hauts-fonds, la simplification ça reste conceptuel. Ainsi, au sein des DIRECCTE, ils viennent de nommer toute une batterie de nouveaux chefs (138 d'un coup!) ⁽³⁾, parmi lesquels certains (les plus sages?) porteront le titre de Directeurs Régionaux Adjoints.

Un titre qui apaise celles et ceux qui auront fini à la tête d'une ex-DD car, à défaut d'avoir pu se débarrasser du titre de RUT, sigle équivoque et plutôt amusant (mais sans doute l'humour ne sied-t-il pas au RUT), ils ont pu y accoler celui plus ronflant, plus *chef*, de Directeur Régional Adjoint (DRA), ça fera plus près du bon dieu, en imposera davantage sur la carte de

visite et en réunion. Les voilà bien soulagés, car visiblement le sujet leur causait beaucoup de soucis. Si seulement les agents ne pouvaient avoir que des préoccupations aussi futiles !...

Bref, pour simplifier et rendre efficace la fonction publique, nos hiérarques auront décidé de ne pas remplacer les postes des agents qui partent en retraite ET de nommer des chefs supplémentaires pour s'assurer que les agents restants soient bien surveillés... car, pour nous, qu'ils soient directeurs, RUT, DUT, DRA, ils ne resteront que ce qu'ils sont devenus au fil des années : des contremaîtres aux yeux rivés sur les indicateurs, et les contremaîtres, comme les bons dieux, à Sud, on n'aime pas.



(1) Responsables d'Unité Territoriale
(2) Directeurs Régionaux Adjoints
(3) Nominations par 4 arrêtés datés du 1^{er} juin 2010